

## Université d'hiver des métiers du français – BELC 2010

### Procédure d'inscription Candidat boursier du gouvernement français

**Formule A**  
15 - 19 février

**Formule B**  
22 – 26 février

**Formule C**  
15 - 26 février

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Ouverte à tous les professionnels de l'enseignement du français, cette formation s'adresse à celles et à ceux qui ont un projet professionnel en relation avec la diffusion, la promotion ou l'enseignement du français et qui souhaitent acquérir ou développer des compétences de nature à favoriser un projet de mobilité professionnelle.

Les participants doivent avoir au minimum le niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) en français.

#### CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'équipe de l'Université d'hiver des métiers du français – BELC 2010 est à la disposition des candidats pour les conseiller sur le choix des modules.

Le programme et les contenus des modules sont consultables sur le site <http://www.ciep.fr/belc/2010/hiver>.

CIEP Département langue française  
Université d'hiver des métiers du français - BELC 2010  
1, avenue Léon-Journault  
F-92318 SÈVRES cedex

Gestion administrative  
Moufida MABROUK  
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 62  
Télécopie : 33 (0) 1 45 07 60 55  
Courriel : [mabrouk@ciep.fr](mailto:mabrouk@ciep.fr)

Chef de projet  
Muriel Piquet Viaux  
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 60 61  
Courriel : [piquet@ciep.fr](mailto:piquet@ciep.fr)

#### Date limite de réception des dossiers de candidature : 7 décembre 2009

La fiche de candidature est à télécharger à partir du site <http://www.ciep.fr/belc/2010/hiver> et à remplir en liaison avec le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade ou du consulat de France du pays de résidence. Ce service renseignera lui-même les rubriques statut et financement et devra également compléter et viser le formulaire réservé au candidat boursier et au service de coopération et d'action culturelle.

La fiche de candidature doit être accompagnée d'un CV.

Le dossier de candidature (fiche + CV) est à adresser, par la voie hiérarchique, au ministère des Affaires étrangères et européennes, sous-direction de la diversité linguistique et du français (DGM/CFR/F) à l'attention de Mme Astrid Desmars, 27, rue de la Convention, CS 91533 - 75732 PARIS (courriel : [astrid.desmars@diplomatie.gouv.fr](mailto:astrid.desmars@diplomatie.gouv.fr)), qui, après examen, le transmettra au CIEP.

Une photocopie de chaque candidature doit parvenir en même temps au secrétariat de l'Université d'hiver des métiers du français – BELC 2010 par courriel, télécopie ou courrier.

Les fiches « prisme » devront être envoyées en parallèle à l'organisme de gestion choisi.

**TARIFS - FRAIS DE FORMATION**

Formule A inscription dans un module	15 au 19 février	400 euros
Formule B inscription dans un module	22 au 26 février	400 euros
Formule C inscription dans deux modules	15 au 26 février	760 euros

**RÈGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION**

Le paiement sera effectué sur présentation de la facture adressée au CROUS ou à EGIDE.

**TARIFS – FRAIS D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION**

Hébergement en chambre individuelle

**Formule deux semaines**

dimanche 15 février (arrivée l'après-midi) - samedi 28 février (départ le matin)

Forfait hébergement seul (nuit plus petit déjeuner) : 498,50 €

Forfait hébergement en pension complète\* : 587,50 €

Forfait hébergement en demi pension (petit déjeuner et déjeuner) \* : 555,50 €

Forfait déjeuner du lundi au vendredi (10 jours) : 110,00 €

**Formule une semaine au choix**

dimanche 15 février (arrivée l'après-midi) - samedi 21 février (départ le matin)

dimanche 22 février (arrivée l'après-midi) - samedi 28 février (départ le matin)

Forfait hébergement seul (nuit plus petit déjeuner) : 236 €

Forfait hébergement en pension complète\* : 280,50 €

Forfait hébergement en demi pension (petit déjeuner et déjeuner) \* : 264,50 €

Forfait déjeuner du lundi au vendredi (5 jours) : 55 €

\* *En dehors du petit-déjeuner, pas de restauration le week-end*

**RÈGLEMENT DES FRAIS D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION**

Le paiement sera effectué sur présentation de la facture adressée au CROUS ou à EGIDE.

**RÈGLEMENT DES FRAIS DES ACTIVITES PROPOSEES EN OPTION (SORTIES, SOIREES, ETC.)**

Le règlement de ces frais doit se faire à l'arrivée au CIEP, au Service de l'accueil, uniquement par chèque, carte bleue ou en espèces (en euros exclusivement).

**ANNULATION ET DESISTEMENT**

En cas d'absence, d'abandon en cours de formation ou de départ anticipé, tous les frais seront facturés.

Le CIEP se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation ou un module en cas de nombre insuffisant d'inscrits ou en cas de force majeure.

**CONFIRMATION D'INSCRIPTION**

Deux semaines avant le début de la formation, le stagiaire reçoit un courrier confirmant son inscription et une fiche de renseignements concernant son arrivée au CIEP ainsi que l'inscription aux activités proposées en option, à remplir et à renvoyer.

**EVALUATION DU STAGE**

En fin de formation, le stagiaire est invité à remplir une évaluation. Ce questionnaire permet d'évaluer l'adéquation de la formation avec les objectifs décrits dans le programme ainsi que la qualité des animations.

**CERTIFICAT DE STAGE**

A l'issue de la formation, le certificat, reconnu par le ministère des Affaires étrangères et européennes, est délivré au participant sous condition de présence obligatoire à toutes les séances.

En cas d'absence, seule une attestation mentionnant le(s) module(s) suivi(s) et le volume horaire est délivrée.